



# LES RÉGIONS VEULENT Être au cœur de la décentralisation



François Nasmeh/ARF

« Les régions souhaitent être pilotes dans le service public de l'emploi, qui doit être précédé par un service public de l'orientation et de la formation. »

L'Association des régions de France tente de faire valoir sa vision de la réforme territoriale, un acte de régionalisation qui trouve un écho auprès du gouvernement.

Régionalisation. Pour l'Association des régions de France (ARF), ce devrait être le maître mot de la nouvelle étape de la décentralisation pour laquelle le nouveau gouvernement s'est engagé à légiférer d'ici à la fin de l'année. Bien décidée à peser dans les prochains arbitrages, l'ARF tenait une conférence de presse dès le lendemain du discours de politique générale du premier ministre, Jean-Marc Ayrault. L'objectif ? Faire valoir sa vision de ce nouvel acte de la décentralisation qu'elle appelle de ses vœux autour d'un projet de régionalisation déjà au cœur de son congrès, en novembre 2011.

Fustigeant la « culture française, séculaire, de centralisation », Alain Rousset, président de l'ARF, a estimé à cette occasion que « la région n'est pas une collectivité locale comme une autre. C'est un échelon intermédiaire entre l'État, les départements et les communes ». « Donc, a-t-il pour-

suivi, il est nécessaire de clarifier et de rendre plus visibles l'ensemble de ses compétences. » Mais, plus qu'une simple répartition des tâches, le projet de l'ARF tend à accroître le pouvoir des régions, à en faire des chefs de file de l'action publique sur des questions aussi centrales que celles du développement économique ou de la formation. « Les régions souhaitent être pilotes dans le service public de l'emploi, qui doit être précédé par un service public de l'orientation et de la formation », a notamment expliqué Alain Rousset, tout en appelant à ce que l'État transfère également « ce qu'il gère encore de la formation professionnelle et de l'apprentissage ».

« Pour toutes les compétences qui nous ont été transférées depuis trente ans, l'action publique a été mieux exercée », a justifié le président de l'association, ouvrant la voie à l'idée d'une « République des territoires ». François Hollande a pris position en ce sens dès mars dernier, alors en

tant que candidat à la présidence de la République : « Les régions doivent aussi pouvoir disposer d'un pouvoir réglementaire leur permettant d'adapter la loi nationale aux réalités du territoire », avait-il affirmé lors de son discours de Dijon. Cette remise en question de l'unité des politiques publiques sera, sans aucun doute, au cœur des débats prévus dès la

**Le projet de l'ARF : faire des régions des chefs de file de l'action publique.**

rentrée en vue de la réforme des collectivités territoriales. D'ores et déjà, l'ARF affirme par la voix de son président ne pas réclamer « une France uniforme » et revendique le droit à « l'expérimentation » : « Rien à dire si en Alsace, départements et région se regroupent pour former une nouvelle collectivité territoriale ! » a ainsi lancé le président de la région Aquitaine.

De telles dispositions permettraient de répondre à trois défis, selon l'ARF. Celui de « l'efficacité de l'action publique », car « nous ne pouvons plus continuer dans un système où il faut

être quatre ou cinq autour de la table pour prendre une décision ». Celui de « la responsabilité », car il s'agit de « rendre visible aux citoyens qui fait quoi ». Et surtout, celui des « économies ». « Après le rapport de la Cour des comptes, la question est celle de la rigueur », a très explicitement déclaré Alain Rousset, avant d'en venir à l'aspect financier du projet de l'ARF. « Nous réclamons de la clarification et une ressource fiscale pérenne et dynamique », a-t-il affirmé évoquant « peut-être » une part de l'impôt d'État. Quant à l'avenir des dotations de l'État, « il faut trouver 30 milliards pour l'année prochaine. Nous ne serons pas de ceux qui demanderont au gouvernement leur augmentation, sous prétexte de se faire plaisir. Qu'elle évolue en fonction de l'inflation, si elle le peut... » Un discours qui fait écho aux propos du premier ministre, qui, devant l'Assemblée, a affirmé début juillet : « Les collectivités locales sont prêtes, elles aussi, à prendre part à l'effort national de redressement des comptes publics, avec davantage d'autonomie, davantage de clarté dans les responsabilités, mais cela dans le cadre d'un pacte financier rénové et négocié. »

**JULIA HAMLAOUI**

